

COMPTE RENDU SOMMAIRE

REUNION DU 11 OCTOBRE 2021

DROIT DE PREEMPTION URBAIN :

Renonciation du droit de préemption sur la parcelle C 1537 de 663 m² sise 1 rue du Chatelier appartenant à Mr RABJEAU Romuald et Mme RABJEAU née DAUFFY Angélique demeurant Pouillé les Coteaux

REDEVANCE ASSAINISSEMENT 2022

Reconduction des tarifs pour la redevance de l'assainissement eaux usées facturée par la SAUR pour le compte de la commune pour l'année 2022 à savoir :
1.35 € le m³ 19 € l'abonnement (tarifs inchangés depuis 2016)

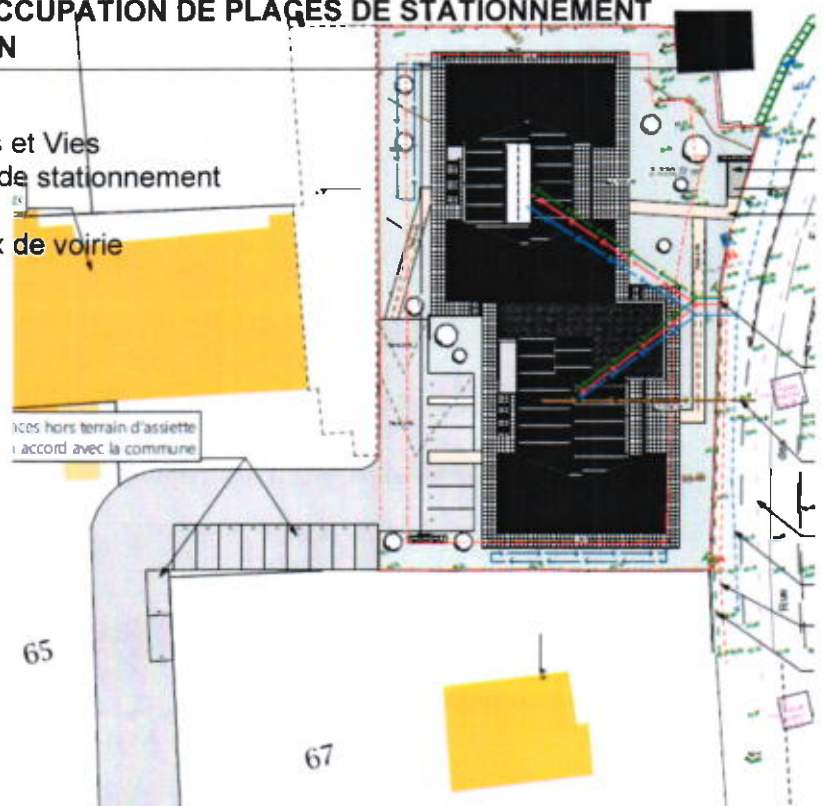
ADOPTION DU REFERENTIEL M57 AU 1^{ER} JANVIER 2022 ET A L'EXPERIMENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE (CFU) SUR LES COMPTES 2022

Le référentiel M57 a vocation à devenir la norme pour toutes les collectivités à compter du 01/01/2024, en remplacement de l'actuel plan comptable M14. De même que le CFU a vocation à devenir, à partir de l'exercice 2024, la nouvelle présentation des comptes locaux qui sera un document comptable conjoint et se substituera au compte administratif et au compte de gestion. La commune se porte candidate à l'expérimentation du CFU l'an prochain en appliquant le nouveau plan comptable M57

Sa mise en place vise plusieurs objectifs : favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, améliorer la qualité des comptes, simplifier les processus administratifs entre l'ordonnateur et le comptable public

CONVENTION DE CONCESSION D'OCCUPATION DE PLACES DE STATIONNEMENT AVEC AGES ET VIE ET TARIFICATION

Conclusion d'une convention avec Ages et Vies pour la mise à disposition de 11 places de stationnement sur le terrain de l'atelier municipal. Ages et Vie prend en charge les travaux de voirie pour la création de ces 11 places. Montant de la redevance de 2,79 € par place de stationnement



ADHESION ET APPROBATION DES STATUTS DU SYNDICAT MIXTE E-COLLECTIVITES

Le syndicat mixte régional e-Collectivités, en partenariat avec les associations des Maires de la région des Pays de la Loire, a repris depuis le 1er janvier 2021 les activités de l'association Internet Commande Publique (ICP) basée à Angers avec laquelle la commune utilisait le service internet

Pour continuer à utiliser les services proposés historiquement par ICP en 2022 (hébergement et maintenance du site internet), la commune décide d'adhérer au syndicat mixte eCollectivités moyennant une cotisation à raison de 0.68 €/habitant en offrant également des outils numériques supplémentaires

FINANCES : RAJOUT DE CREDITS BUDGET LOTISSEMENT

Suite à l'acquisition du terrain aux consorts Trillard, à la mission passée avec le cabinet AIR & GEO pour le projet du futur lotissement rue des Etangs, des crédits ont été rajoutés en section de fonctionnement : + 320 000 € et en section d'investissement 160 000 €. Ces montants englobent des écritures comptables relatives aux variations de stocks.

QUESTIONS DIVERSES :

- Point sur la réunion publique ACTION CŒUR DE BOURG :

LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT va élaborer un programme d'actions stratégique local, pour accompagner la commune de LA MEILLERAYE dans sa candidature et l'initialisation du projet local dans le cadre de l'AMI départementale Cœur de Bourg-Cœur de ville.

L'objectif recherché par la maîtrise d'ouvrage est de construire un récit communal collectif portant une vision sur le long terme déclinée en programme d'actions en associant largement les acteurs locaux : habitants, associations, entreprises et collectivités partenaires.

A cet effet, une première réunion publique a eu lieu le 17 septembre dernier. Il est possible de revoir ou voir le diaporama de cette soirée sur le site internet de la commune et de vous exprimer sur ce que vous aimez ou pas de la commune, venir notifier à la mairie vos réflexions, observations sur l'avenir de la Meilleraye de Bretagne à l'aide d'un support installé dans le hall ou transmettez-les par mail ou dépôt dans la boîte aux lettres de la mairie.

- Projet de sanitaires Parc des Lavandières : visite des élus à Ancenis d'équipements suite à la proposition de SAGELEC : en cours de réflexion
- Inauguration de l'espace sportif fixée le 19 novembre à 17 h 00 avec les élus, entreprises, financeurs et associations sportives

Prochain conseil municipal : le mardi 23 novembre 2021 à 19 h 30

Affiché le 15 octobre 2021

Le Maire,
Marie-Pierre GUERIN

